

DEVELOPPER OU CONTINUER UN TEXTE

Il s'agit de deux exercices proches mais différents : développer un texte revient à étoffer un texte assez court (l'amplifier) alors que continuer consiste non pas à le réécrire mais à en imaginer la suite.

1. Développer

- Un texte narratif :

Situer l'histoire : proposer un cadre spatio-temporel précis vraisemblable et ajouter des détails historiques et géographiques qui viendront l'accréditer.

Etoffer les descriptions en ajoutant des précisions, en introduire là où il en manque.

Ajouter des adjectifs épithètes ou des propositions relatives descriptives qui permettront de mieux visualiser la scène.

Utiliser des figures de style : métaphores et comparaisons.

Ajouter des dialogues. Convertir le discours indirect en dialogue (discours direct), ce qui permet de bien l'étoffer.

- Un texte argumentatif :

Chercher des exemples supplémentaires, développer ceux qui existent déjà.

Préciser les termes importants par des périphrases descriptives ou des explications précises.

Chercher les arguments généraux et les décomposer par domaines : en littérature, au cinéma, en peinture, en sciences, au quotidien, ...

Attention à ne pas casser la structure du texte : conserver 1 argument par paragraphe. Rajouter des paragraphes si nécessaire.

2. Continuer

- **Respecter la forme et le genre du texte.**

Garder la même situation d'énonciation. Repérer les marques de la présence du narrateur et utiliser les mêmes (« je », modélisateurs, ...)

Ne pas changer de registre et respecter le niveau de langue (familier, courant ou soutenu).

Se rappeler les caractéristiques du genre du texte et tenter de les respecter au mieux. Par exemple, pour un récit fantastique, il faudra absolument employer les champs lexicaux de la peur et du doute, ménager une chute qui hésitera entre explication rationnelle et surnaturelle sans lever le doute.

Etre attentif aux anachronismes : respecter le siècle du texte. Il est inconcevable de parler de « réfrigérateur », « télévision » ou de « petite amie » au XIXe siècle... Attention à la manière de parler de l'époque : vouvoiement des parents, règles de politesse, ...

Essayer de s'inspirer du style de l'auteur : quelles figures de style utilise-t-il ? Phrases longues ou courtes ? Type de phrases utilisées (déclaratives, interrogatives, injonctives, exclamatives).

- **Respecter les informations du texte pour que la suite soit cohérente.**

Réutiliser, si possible, tous les personnages présents dans le texte. Eventuellement, en faire parler un qui n'avait pas la parole. N'opérer que des changements cohérents : ils doivent conserver le même caractère, le même âge, ... (noter toutes ces informations au brouillon pour ne pas faire de contre-sens dans la phase de rédaction : ces petits détails sont si vite oubliés...).

A partir des informations récoltées sur les personnages et les lieux, chercher comment les exploiter et en déduire des actions plausibles.

Si le texte comporte des passages descriptifs, se demander quelles sont les fonctions de la description. Si le décor est symbolique comment poursuivre cette impression ?

- **Produire un texte original et intéressant.**

Ne pas essayer de plaquer une autre histoire sur celle en cours. L'imagination doit presque se fixer uniquement sur les éléments déjà présents.

Eviter les situations finales banales du style le réveil d'un personnage et l'histoire n'était qu'un rêve. Mettez vraiment sur l'originalité de votre fin pour faire bon effet !

Ne pas se borner à la vue : votre texte doit faire état d'une perception complète, il faut utiliser les cinq sens (vue, odorat, ouïe, toucher, goût) afin de varier vos descriptions et vos adjectifs.

TRANSPOSER UN TEXTE

1. Passer d'un genre à l'autre.

• Du narratif au théâtral :

Repérer toutes les paroles : celles exprimées au discours direct (pensées ou paroles), celles qui sont résumées (discours indirect, récit), même celles qui sont sous-entendues (« Après l'avoir salué longuement », bref dans un récit, suppose une réplique développée au théâtre !) et tout retranscrire au discours direct pour la scène de théâtre (répliques avec le nom du personnage qui parle + des didascalies sur leur ton, les gestes, les mouvements). Il faut donc penser expliciter les paroles qui ne sont pas prononcées dans le genre narratif puisqu'au théâtre tout est dit, on ne peut pas résumer.

Repérer les éléments descriptifs et les actions des personnages, les souligner dans le passage narratif pour n'en oublier aucune, puis les convertir en didascalies ou les évoquer à travers le dialogue des personnages. Les personnages présents sur scène peuvent commenter les actions des autres ou alors leur poser des questions pour qu'ils expliquent ce qu'ils sont en train de faire.

Les pensées sont soit gommées si elles sont évidentes soit incorporées au dialogue (à part au public par exemple, ou confidences à un autre personnage).

Penser à la mise en page : la scène de théâtre commence par « Scène x ». Les noms des personnages sont en capitales dans la marge, les autres didascalies soulignées (pour signaler l'italique si le texte était imprimé).

• Du théâtral au narratif :

Penser à la mise en page : des paragraphes systématiquement précédés d'un alinéa. 1 idée par paragraphe. Ne pas sauter des lignes entre les différents paragraphes (l'alinéa suffit à le signaler).

Ne conserver au style direct uniquement les répliques les plus importantes. Les autres répliques seront résumées par le récit, transposées au discours indirect.

Etre attentif aux didascalies pour imaginer des actions précises qui peuvent être relatées. Décrire les personnages (portrait) + les lieux de manière détaillée et avec style (figures de style).

Choisir un point de vue et s'y tenir :

Interne : un personnage raconte ses pensées ou ce qu'il voit. Il se demandera ce que les autres personnages pensent (hypothèses, champ lexical du doute, ...)

Omniscient : le narrateur sera capable de dire, tour à tour, ce que pense, voit ou dit chaque personnage.

Externe : la scène est racontée par un narrateur qui a été témoin de l'histoire racontée sans y participer.

Ces informations valent aussi lorsque l'on vous demande simplement de changer « le point de vue » dans un texte narratif : il est à réécrire en fonction de celui qui voit (narrateur interne – omniscient – externe).

2. D'un registre à l'autre

• Du réalisme au fantastique :

Champs lexicaux du doute et de la peur.

Partir d'un cadre réaliste et créer peu à peu une atmosphère inquiétante : description d'un lieu reculé, cadre temporel nocturne, ...

Utiliser les thèmes fantastiques : le double, l'être diabolique, les objets inanimés qui prennent vie, la métamorphose, le fantôme, ...

Utiliser plutôt le point de vue interne : permet de conserver le doute sur la folie du narrateur (il ne faut jamais dire si l'histoire racontée est vraie ou non).

S'attarder sur le ressenti du personnage et ses angoisses.

Ménager une chute finale surprenante qui permet, si possible, de conserver le doute en donnant une interprétation rationnelle et une interprétation surnaturelle, sans trancher.

• Un texte objectif en texte subjectif (lyrique ou pathétique)

Introduire un « je » (lyrique). Évoquer les sentiments (lyrique), larmes, douleur (pathétique). Multiplier les tournures exclamatives et interrogatives

3. Ecrire un pastiche

Il s'agit d'imiter le style d'un auteur, d'écrire à sa manière. Repérer les figures de style qu'il utilise et employer les mêmes. Utiliser les mêmes champs lexicaux, les mêmes mots (surtout s'ils sont typiques de cet auteur car rares, techniques ou vieillies).

4. Ecrire une parodie

Déformer le texte de manière comique, le détourner pour s'en moquer.

Plusieurs déformations sont possibles :

La déformation burlesque : le sujet traité est conservé mais le niveau de langue passe du soutenu au familier, des vers à la prose. Le style est dégradé.

La déformation héroï-comique : le style cette fois est conservé mais le sujet est changé, dégradé. On garde un style noble et soutenu pour parler d'un événement banal, d'un sujet mineur. C'est une sorte de caricature.

L'ARTICLE DE PRESSE

Un article de presse est un texte d'information et/ou d'opinion qui, tout en présentant une unité autonome, prend place dans une publication périodique : journal (quotidien ou hebdomadaire...), magazine, revue...

1. Les règles du genre

Ecrire un article impose le respect d'un certain nombre de règles propres à l'écriture journalistique

- Mettre en place une structure

L'article peut prendre une forme assez libre, mais il doit au moins présenter :

- Une unité. C'est l'information centrale qui donne sa cohérence à l'article. Tout le reste doit y être subordonné. On s'interdira donc les digressions, les considérations hors sujet ainsi que les développements argumentés sur des problématiques induites par le sujet comme dans une dissertation ;

- Une progression : on n'attend pas dans un article le plan traditionnel de l'argumentation. L'article de presse obéit à un mode d'organisation spécifique : le premier paragraphe doit fournir l'essentiel de l'information. La suite le développe par ordre d'importance décroissante ou le commente s'il s'agit d'un article d'opinion. Un titre, un « chapeau », des intertitres permettent de rythmer la lecture et d'aérer le texte.

- Equilibrer l'information et l'opinion

Les articles proposés pour l'écriture d'invention ne seront vraisemblablement ni des reportages ni des enquêtes, ni des « brèves », consacrés exclusivement aux faits. Ils devront informer et exprimer une opinion. On devra veiller à faire figurer ces deux éléments.

- L'information : un article doit apporter de façon précise une réponse à l'ensemble ou à la plupart de ces questions : qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ? Les faits ou les données de l'événement doivent être énoncés.

- L'opinion : sauf exception, le journaliste est amené à commenter les informations qu'il a communiquées. Il analyse les causes, tire des conclusions, compare et met en perspective. C'est l'éclairage qu'il apporte à l'information brute. A des degrés divers, selon le type d'article, il peut même aller jusqu'à donner son point de vue, émettre un jugement.

- Pratiquer une écriture directe et efficace.
- Se fixer les objectifs suivants :

1. Utiliser une langue précise et concrète ; préférer les faits aux idées générales.

2. Inciter à lire et retenir l'attention. Cela peut se faire par le recours au récit, par l'utilisation d'exemples, éventuellement par les paroles rapportées et les citations.

2. Les différentes formes d'articles

- **Le récit de presse.** C'est un article qui propose une mise en récit (voire une mise en scène) des événements en plus des informations qu'il fournit. La part du « factuel » y est plus grande que celle de l'opinion. Il met en œuvre les ressources de la narration ; il s'applique à donner du relief au décor, à l'ambiance, aux personnes, aux faits significatifs. Le reportage correspond à ce type d'article.
- **Le portrait.** Consiste à décrire une personne que l'actualité a placée sur le devant de la scène, ou à rappeler certains éléments de sa vie ; éventuellement à convoquer des témoignages. Dans ces derniers cas, l'article est très proche de la biographie. Il peut inclure des récits, des citations. Le portrait appartient au genre de l'éloge (s'il est élogieux) ou du blâme (s'il exprime un jugement défavorable).
- **Le pamphlet.** C'est un article polémique qui attaque et discrédite un adversaire, une idée, une institution, en utilisant principalement l'ironie. Le pamphlet, s'il dépasse les dimensions d'un article peut être publié en volume. Il entre alors dans la catégorie de l'essai.
- **L'éditorial.** C'est un article de fond. La part du commentaire et de l'opinion y est plus importante que celle de l'information. Placé en première page, il est signé par le rédacteur en chef qui exprime sur un sujet ses idées personnelles et l'orientation générale du journal ou de la revue.
- **Le courrier des lecteurs** Il appartient au genre de la lettre.
- **Le droit de réponse** Il s'agit de la réponse qu'une personne désignée nommément ou mise en cause dans un journal a le droit de faire publier gratuitement dans ce même journal, pour se défendre ou pour corriger des informations qu'elle estime erronées.

3. Les éléments à adapter au sujet

Le registre

Selon le type d'article à produire, on devra adopter le registre approprié. Par exemple :

- Le registre pathétique si l'article décrit une situation douloureuse qui doit éveiller la pitié du lecteur
- Le registre lyrique s'il s'agit d'exprimer un enthousiasme, une admiration
- Le registre polémique si l'article est une critique, une attaque, s'il vise à combattre, à discréditer.

Le degré d'implication de l'auteur

Selon les sujets, l'auteur de l'article peut être amené à s'impliquer plus ou moins dans ce qu'il écrit :

- l'auteur s'implique fortement s'il s'agit d'un article d'opinion, d'humeur, ou de réaction à l'actualité. La subjectivité, le point de vue priment. C'est le cas par exemple dans un éditorial, une lettre ouverte, un pamphlet, un article de critique littéraire, cinématographique ou théâtrale...
- l'auteur ne s'implique pas (en principe) s'il s'agit d'un article d'information. L'objectivité, la neutralité sont nécessaires. C'est le cas d'un compte rendu, un communiqué, une enquête.
- On peut supposer que bon nombre de sujets demanderont de produire des articles qui soient à la fois neutres dans l'énoncé des faits et engagés dans l'opinion qu'on y exprimera.

LA LETTRE

1. Les règles du genre

Respecter des contraintes formelles :

1. Faire figurer en tête la date et le lieu de l'écriture de la lettre.
2. Utiliser les formules introductives (formules d'adresse) et conclusives ; le choix de ces formules dépend des relations que l'énonciateur entretient avec le destinataire (*Monsieur, Chère amie, Monsieur le Directeur... / Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect... Cordialement. Très amicalement... Bien à toi...*)
3. Préciser en quelques phrases d'entrée en matière les raisons pour lesquelles on écrit la lettre : demande, aveu, réaction à un fait, à un sentiment, témoignage d'admiration, d'indignation, réponse à une lettre précédente, mise au point, épanchement... Ces motivations doivent être clairement exposées.

Ancrer le texte dans la situation d'énonciation

- Inscrire les marques de la première personne (je, moi, nous) qui désignent l'auteur de la lettre
- S'adresser à un destinataire absent désigné par les pronoms de la deuxième personne (tu, vous) ou les apostrophes (mon très cher ami, Monsieur,...)
- Faire figurer dans la lettre des références au lieu et au temps de l'écriture ; ce qui correspond à « ici » et « maintenant » pour l'auteur de la lettre. Les indicateurs temporels s'organiseront par rapport à ce moment de l'énonciation : *la semaine dernière, hier, demain, dans trois jours,...*

Créer l'illusion de la présence

Se placer dans une relation de communication : pour certaines lettres, il conviendra de faire référence à une lettre antérieure ou d'évoquer l'attente d'une réponse de façon à faire croire à un échange suivi. Etablir une manière de dialogue en utilisant :

- l'apostrophe, les injonctions
- les interrogations rhétoriques, c'est-à-dire les questions auxquelles on répond soi-même (*Pourquoi t'écrire ? Tu le sais bien : pour te dire combien ...*), les questions qui contiennent en elles-mêmes leurs réponses ou qui sont une affirmation (ou une négation) déguisées (*Que vous dirais-je de plus ?*)

2. Les différentes formes de lettres

La lettre personnelle

Elle peut être intime (écrire à un ami) ou officielle (écrire à un éditeur pour regretter qu'il ne publie jamais de poésie) Elle peut s'inspirer d'un échange réel (rédiger la réponse que sa fille pourrait adresser à Mme de Sévigné) ou prendre place dans le contexte d'une fiction (écrire la lettre de rupture de tel personnage de roman) Ce type de lettre possède ses caractéristiques propres :

- une part importante est donnée à l'expression du moi.
- la lettre s'inscrit dans une continuité : elle renvoie à un vécu commun à l'expéditeur et à le destinataire, elle comporte en général des références à une lettre précédente, elle ouvre sur un échange futur.

La lettre ouverte

C'est une lettre destinée à être publiée. Elle peut être adressée à une personne précise mais son intérêt est plus large (*le 13 janvier 1898, dans le journal « l'Aurore », Zola adresse sa lettre « J'accuse » au Président de la République mais il dénonce à travers elle l'injustice dont est victime le capitaine Dreyfus*) Le destinataire d'une lettre ouverte sert souvent de prétexte à prendre parti dans un débat ou une question d'actualité. Ce type de lettre impose une écriture particulière :

- elle met en place une stratégie argumentative et utilise les ressources de la persuasion.
- elle met souvent en œuvre le registre polémique.
- elle n'implique pas la continuité et la réciprocité de l'échange.

Le courrier des lecteurs

L'expression désigne la rubrique sous laquelle est présenté, dans un journal ou une revue, un choix de lettres adressées par les lecteurs ; ce courrier consiste en général en textes assez brefs :

- écrits en réaction à un article déjà paru que l'on critique, que l'on loue ou que l'on discute ;
- écrits en relation avec un événement, un débat, un fait de société dont la presse s'est fait l'écho

Ce type de texte requiert certaines qualités :

- faire référence avec précision et clarté au sujet qui motive l'envoi de la lettre.
- faire valoir ses sentiments, un point de vue très personnel tout en cherchant à gagner à sa cause les autres lecteurs du journal.
- adopter de préférence un style journalistique, en accord avec le contexte dans lequel doit être publiée la lettre.

3. Les éléments à adapter au sujet

Le choix d'une écriture appropriée Le niveau de langue doit être adapté au destinataire : courant pour la lettre intime ; soutenu, respectueux des formes conventionnelles pour un destinataire officiel. Le langage employé doit être en adéquation avec le langage de l'époque à laquelle la lettre est écrite ; on veillera à éviter les anachronismes (*la réponse à la lettre de Mme de Sévigné interdit l'emploi d'un vocabulaire faisant référence à des réalités inconnues au 17ème*) Si le registre n'est pas imposé par le sujet (vous exprimerez l'admiration, l'ironie ou l'indignation..), on choisira celui qui est le plus adapté au propos : *selon le contexte, on pourra, dans une lettre de rupture, mettre en œuvre le registre lyrique, ou le registre pathétique, ou le registre ironique*). S'il s'agit d'une lettre ouverte, le registre à adopter pourra être le registre polémique **Le degré d'implication de l'énonciateur et du destinataire** Le degré d'implication de l'énonciateur et du destinataire variera selon le contenu et le type de la lettre. Dans la lettre-confession, les marques de la présence du destinataire peuvent s'effacer au profit d'une très grande présence de l'énonciateur. Dans ce type de lettre, on s'adresse à soi plus qu'on ne s'adresse à l'autre. Dans la lettre ouverte, les marques de la présence de l'énonciateur s'élargissent : du « je » au « nous » puis au « on ». A partir d'une parole personnelle, le propos s'étend à des considérations ou à des accusations faites au nom d'un groupe, d'une collectivité, de l'Homme, de la morale. L'énonciateur se fait porte-parole.

Le but de la lettre, l'objectif qu'on lui fixe, le rôle donné à la lettre est le plus souvent imposé par le sujet :

- raconter ou commenter un événement.
- blâmer ou faire l'éloge de quelque chose ou de quelqu'un.
- parler de soi, se confesser, se justifier.
- persuader, demander, plaider pour une cause ou en faveur de quelqu'un.
- dialoguer, combler l'absence.

LE DISCOURS

Un discours est un texte prononcé devant un public. Celui qui parle est désigné sous le nom d'« orateur » et ceux qui écoutent constituent l'auditoire. Le plus souvent, le discours a pour but de convaincre et/ou de persuader. Convaincre consiste à faire partager un point de vue en s'adressant au raisonnement, à la réflexion, à la logique du destinataire. Persuader vise à obtenir l'adhésion du destinataire en s'adressant à son affectivité.

1. Les règles du genre

Ecrire un discours impose de respecter les contraintes d'écriture suivantes :

- Faire apparaître l'implication de celui qui parle

Cela consiste à :

- faire figurer les marques de l'énonciation : les pronoms, les adjectifs possessifs de la première personne.
- disposer les indices de l'espace et du temps qui situent l'énoncé par rapport à celui qui parle (*ici, demain, il y a mille ans..*)
- utiliser les procédés de modalisation : celui qui parle évalue ce qu'il dit en le situant dans le domaine du probable (*il arrivera peut-être un jour que...*), du souhaitable (*si tous les pays du monde parvenaient à s'entendre..*), du doute (*il semble que ce ne soit pas pour aujourd'hui...*), du certain (*il faut absolument garder confiance..*)
- inscrire les marques de la subjectivité, notamment dans l'emploi d'un vocabulaire valorisant (qui fait l'éloge) ou dépréciatif (qui critique, dénonce, rabaisse..)

- Faire apparaître la présence d'un destinataire

Un discours est censé être prononcé en public. On ne doit donc pas hésiter à solliciter l'auditoire en l'intégrant à ce qui est dit, au moyen de :

- l'apostrophe par laquelle on interpelle l'auditeur : *mes chers amis...ces messieurs de l'opposition.*
- les pronoms dits « de la présence » comme le « vous » (de politesse ou du pluriel).
- les désignations de l'auditoire par des reprises nominales ou des périphrases : *l'assemblée ici présente sait bien que....Ceux qui m'écoutent se souviennent.*

Assurer la progression argumentative pour convaincre. Le discours doit suivre un plan progressif. On assurera la logique interne du propos par :

- les procédés d'annonce et de rappel (annonce de l'idée avant son développement, rappel de l'idée après son développement).
- le « balisage » de la démonstration : *deux cas se présentent...pour trois raisons... un double objectif.*
- les articulations : elles permettent de relier deux idées dans une phrase, deux phrases entre elles, deux paragraphes. Ce sont par exemple les outils logiques : conjonctions de coordination (mais, donc...) ou de subordination (bien que, parce que..), adverbess ou locutions adverbiales (néanmoins, par conséquent...).

Utiliser les procédés de la persuasion. Un discours doit faire réagir l'auditoire. Pour cela on utilisera :

- l'injonction qui donne un ordre ou l'interrogation rhétorique : l'orateur pose une question à laquelle il apporte lui-même la réponse, conduisant le destinataire à réfléchir avec lui
- les hyperboles : mots ou expressions exagérées ; elles ont pour effet de renforcer le propos
- les ressources du style oratoire. Par exemple : les parallélismes, les rythmes binaires ou ternaires qui retiennent l'attention en établissant un écho entre deux (binaires) ou trois (ternaires) structures dans la phrase, le paragraphe, ou le texte ; les anaphores, c'est-à-dire la reprise du même mot qui pousse à agir en début de phrase : elles produisent un effet d'insistance (*la liberté qui..., la liberté que..., cette liberté dont....*)

2. Les différents discours

Le plaidoyer Au sens premier, il s'agit d'un discours prononcé devant un tribunal pour défendre quelqu'un. Par extension de sens, un plaidoyer est un discours qui consiste à défendre un droit, une cause, un principe, une opinion. Le plaidoyer appartient au genre de l'éloge.

Le réquisitoire Au sens premier, il s'agit d'un discours prononcé devant un tribunal pour accuser quelqu'un. Par extension de sens, un réquisitoire est un discours qui consiste à critiquer, à dénoncer, à sanctionner (à l'aide d'arguments) une réalité sociale, une institution... Le réquisitoire appartient au genre du blâme.

Le manifeste Il est parfois classé parmi les discours. C'est un écrit par lequel un individu ou un groupe fait connaître ses vues sur un sujet, politique ou artistique par exemple, parfois de façon polémique et toujours avec une intention persuasive. A la différence du discours, il n'est pas prononcé en public.

3. Les éléments à adapter au sujet

S'il existe un mode d'écriture propre au discours, il n'existe pas de discours type. Chaque discours doit être écrit en fonction du contexte et des objectifs fixés par le sujet.

Préciser le cadre dans lequel est prononcé le discours. Le sujet indique en général que le discours est prononcé dans une certaine occasion, devant un certain type de public (*à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo...à l'occasion du prix décerné à la meilleure nouvelle...devant un public de lycéens...*) Il faut alors tenir compte de ces données. Si le sujet ne précise pas ces circonstances, on aura intérêt à les imaginer et à les intégrer au propos afin de donner au discours un plus fort ancrage dans la réalité, une plus grande vraisemblance. Attention ! Le sujet qui demande de rédiger un discours ne demande pas d'introduction narrative ou descriptive. Les références aux conditions de l'énonciation (lieu, temps, destinataire) doivent être intégrées au discours lui-même par l'orateur : « *chers amis, puisque nous voici réunis pour fêter les dix ans du club théâtre du lycée dans les lieux mêmes où il a vu le jour....* » Attention ! Rédiger un discours exclut que l'on intercale dans son texte les interventions du public sauf s'il s'agit d'un discours politique, en particulier le discours parlementaire, retranscrit par voie de presse. On pourra alors faire figurer les mentions « *vifs applaudissements à gauche.....mouvements de protestations dans l'assemblée.....* »

Adapter le propos à l'auditoire à convaincre. Les sujets précisent en général devant quel public est prononcé le discours. Ces données doivent orienter votre choix dans les domaines suivants :

- le niveau de langage : on ne parlera pas devant un groupe de jeunes comme devant une institution officielle.
- les indices de la langue de l'époque à laquelle est prononcé le discours. Le « je » qui prononce le discours peut appartenir à une époque historique, à une société, différentes de celles du candidat (*en 1849, vous prononcez devant l'Assemblée un discours en faveur de la liberté de la presse*).

Adapter les moyens à l'objectif du discours. Selon le sujet, le discours remplit une fonction particulière. Le contenu doit correspondre à cette visée.

- S'agit-il d'un encouragement ? On utilisera surtout la modalité impérative
- S'agit-il d'un souhait ? On utilisera surtout la tournure hypothétique, le subjonctif.
- S'agit-il d'une dénonciation ou d'une mise en garde ? On utilisera surtout le lexique dépréciatif. Le registre sera de préférence le registre polémique.
- S'agit-il d'un discours commémoratif ? On jouera sur la confrontation du passé et du présent.

LE DIALOGUE

Un dialogue est un échange de paroles prononcées par des interlocuteurs qui se trouvent en présence l'un de l'autre. Le monologue délibératif est envisagé comme un cas particulier.

1. Les règles du genre : le dialogue

Ecrire un dialogue impose de respecter les critères de ce genre.

Ancrer le texte dans la situation d'énonciation. Il convient d'employer le discours direct : les prises de parole peuvent être signalées par le nom des locuteurs inscrits en tête de chaque intervention ou par des tirets. Il convient d'employer les pronoms personnels de la présence : « je » ou « nous » / « tu » ou « vous ». Il convient enfin d'inscrire les locuteurs dans le système du présent : le temps de référence doit être le présent de l'énonciation, ie le moment où le dialogue est prononcé. Tous les autres temps verbaux s'organisent autour de l'« ici » et « maintenant » de celui qui parle : « *Aujourd'hui la situation est critique ; il y a 20 ans, il en allait autrement. Comment savoir de quoi demain sera fait ?* »

Créer une dynamique de l'échange. Pour créer une dynamique de l'échange entre les interlocuteurs, plusieurs moyens sont à utiliser.

1. On veillera à assurer l'enchaînement des répliques. Par exemple : une question est suivie d'une réponse / un mot est repris par le même mot ou un mot de sens voisin / une affirmation ou un jugement entraînent une objection.

2. On disposera des articulations qui garantissent la poursuite de l'échange. On utilisera toutes les formes de connecteur : les conjonctions de coordination et de subordination / les adverbes, les locutions qui expriment une relation logique entre les idées (« *pourtant vous avez dit à propos de ...* ») / les verbes qui assurent la relance du dialogue (« *mais venons-en au fait* »).

3. On établira une progression logique. Le dialogue doit organiser les propos et conduire ceux-ci jusqu'à un point d'aboutissement quel qu'il soit : accord, désaccord, compromis, retour au statu quo...

Respecter les principes de clarté et de cohérence. On veillera à l'efficacité du propos. Les paroles retenues pour le dialogue doivent toutes être « signifiantes », c'est-à-dire le contraire d'insignifiantes (ce que sont parfois les paroles échangées dans la vie courante). On évitera les discontinuités. Le dialogue doit aller à l'essentiel. Bien qu'il imite le mode de la conversation réelle, il ne doit pas en reproduire les défauts. On écartera donc :

- les hésitations, les interruptions (sauf si elles sont signifiantes)
- les digressions (les développements hors sujet)

2. Les différentes formes de dialogue

Le dialogue de théâtre. C'est un échange de répliques entre des personnages dans le cadre d'une action théâtrale. Il comporte : des répliques, parfois des tirades (longue réplique) ou des apartés (répliques brèves prononcées à voix haute mais qui sont censées ne pas être entendues des autres personnages en scène). Pour compléter le dialogue, on peut faire figurer des didascalies.

Le dialogue dans le récit. C'est un échange de paroles rapportées par un narrateur dans le cadre d'un récit. Dans ce type de dialogue, on peut intercaler des éléments narratifs. Les paroles peuvent être rapportées :

- au discours direct. On pourra utiliser dans ce cas des verbes de paroles en propositions incises (*ajoutait-il, fit-elle remarquer*).
- au discours indirect avec un verbe introducteur suivi d'une subordonnée (*il ajouta que.....elle fit remarquer que...*). Dans le cas du discours indirect dépendant d'un verbe au passé, on appliquera la règle de concordance des temps : « *il était d'accord pour dire qu'aujourd'hui la situation était critique. Il reconnaissait que 20 ans auparavant il en allait tout autrement. Il se demandait bien de quoi demain serait fait* ».

Les conversations transcrites. Ce sont les interviews, les entretiens. Les entretiens entre deux interlocuteurs peuvent être conduits par un présentateur qui prend part au dialogue. On peut aussi avoir à imaginer un entretien entre trois ou quatre intervenants. Dans le cas de l'interview, l'un des interlocuteurs se contente d'interroger. Son rôle se limite à poser lesbonnes questions !

Le dialogue argumentatif. C'est un débat d'idées. Il ressemble à une argumentation écrite mais il est construit sur un échange de répliques. Chaque interlocuteur défend une thèse. Le dialogue permet de confronter les arguments et les réfutations de ces arguments. Ce type de dialogue prend souvent la forme d'un plaidoyer et d'un réquisitoire, alternant suivant les principes du dialogue. Ce type de dialogue argumentatif peut prendre place dans le cadre d'une scène de théâtre ou d'un récit.

3. Les éléments à adapter au sujet (le dialogue)

Adapter le texte aux conditions de l'échange. Pour adapter le texte aux conditions de l'échange, il convient de caractériser les interlocuteurs par leurs paroles et de définir le statut des interlocuteurs dans le dialogue.

- Caractériser les interlocuteurs par leurs paroles

Il s'agit de trouver le ton qui convient à chacun : en fonction de son identité, de son être social, de la thèse qu'il défend

- Définir le statut des interlocuteurs dans le dialogue

Selon le sujet, les interlocuteurs peuvent avoir, dans le dialogue, un rôle égal (chacun défend son point de vue) ou inégal (l'un n'est là que pour relancer le discours de l'autre). On évaluera cet équilibre des rôles avant d'entreprendre la rédaction. On se posera aussi les questions suivantes :

a. faut-il donner à l'un des interlocuteurs le rôle de mener le dialogue ? Si tel est le cas, à qui confier ce rôle ?

b. faut-il conclure le dialogue ? A quel interlocuteur donner le dernier mot ?

Choisir le rythme de l'échange et la longueur des répliques. Suivant la nature du propos, on choisira pour l'ensemble ou une partie du dialogue :

- des répliques brèves : ce type d'échange peut être particulièrement efficace pour exprimer un affrontement entre des interlocuteurs. On peut aller jusqu'à la stichomythie (succession de répliques très courtes)
- des répliques longues : ce type d'échange convient à un dialogue argumentatif qui consisterait à confronter deux plaidoyers successifs.

LE MONOLOGUE DELIBERATIF

Un monologue délibératif est une partie de discours dans lequel l'esprit s'entretient avec lui-même dans le but de parvenir à une décision.

1. Les règles du genre

Le monologue délibératif doit être un dialogue (avec soi-même). On respectera les critères du dialogue. Les pronoms utilisés seront : soit le pronom de la 1ère personne, soit les pronoms « je » et « tu » dans le cas d'un véritable dédoublement (« je » s'adresse à « tu » comme à une autre personne) Le monologue délibératif doit être une interrogation : l'interrogation peut porter sur des événements, une situation, les autres, soi-même. On utilisera la modalité interrogative dans toutes ses formes (interrogation directe, indirecte, interro-négative) Le monologue délibératif doit être une argumentation : on commencera par énoncer de façon claire le point sur lequel porte la délibération. Puis on confrontera les arguments, les contre-arguments, on apportera des réfutations, des concessions. Le texte se terminera par une formule de clôture, quelle qu'elle soit : décision, aveu d'impuissance...

2. Les éléments à adapter au sujet (monologue délibératif)

Selon les sujets, le texte à produire apportera des variations dans les domaines suivants :

- variations dans l'expression du choix. On pourra opter pour :
 1. l'alternative (*soit...soit... ; ou...ou...*) ; lorsque l'alternative apparaît sans issue, l'esprit se trouve devant un dilemme.
 2. l'hypothèse (*si...si... ; en admettant que...*)
 3. le conflit intérieur : celui qui monologue s'auto accuse puis se défend lui-même
 - variations dans la disposition. On choisira de rédiger son texte :
 1. en faisant se succéder les questions et les réponses, les interventions alternées dans un monologue en continu.
 2. en répartissant les prises de paroles du « moi » à la façon d'un dialogue entre deux interlocuteurs.

Cette disposition, quelle qu'elle soit, devra rappeler que le monologue délibératif n'est qu'une forme particulière du dialogue, dans lequel un locuteur s'adresse à un interlocuteur qui n'est autre que lui-même : « *Ecrivant votre autobiographie, vous hésitez à raconter ou à écarter de votre récit tel épisode de votre existence, que vous jugez trop ou trop peu flatteur pour vous, ou trop douloureux ou trop insignifiant... Vous vous interrogez et délibérez avec vous-même avant de prendre une décision* »

L'ESSAI

On regroupe sous le nom d'essai des textes de natures différentes mais qui ont cependant un point commun : leur visée argumentative. L'auteur d'un essai propose à ses contemporains ses idées, des réflexions, des jugements qu'il tire de sa propre existence. Il n'a pas pour ambition d'analyser à fond les questions qu'il examine : pas de traitement exhaustif donc.

1. Les règles du genre

Ecrire un essai ou un texte d'idées demande que l'on respecte certaines règles.

Produire un texte argumentatif. On attend de l'essai qu'il mette en place une structure et un parcours argumenté. Une structure Le texte doit faire figurer de façon ordonnée et nettement identifiable :

- une thèse : c'est l'idée que l'on veut démontrer
- des arguments : ce sont les preuves que l'on apporte à l'appui de la thèse
- des exemples : ce sont des faits qui viennent illustrer les arguments

Néanmoins, on ne peut pas exiger de l'essai qu'il offre un plan aussi rigoureux que celui de la dissertation Un parcours argumentatif Même s'il ne présente pas un plan structuré en deux ou trois parties, l'essai doit être au moins construit sur un parcours argumentatif. Le texte doit comporter :

- un raisonnement : une idée vérifiée par des observations (raisonnement déductif) ou des observations conduisant à une idée générale (raisonnement inductif)
- une progression : des étapes dans l'exposé des idées instaurant une dynamique qui oriente la démonstration vers l'élément le plus important
- des articulations de la pensée : elles structurent le texte en disposant des jalons facilement repérables (mots de liaison, outils logiques, disposition du texte en paragraphes commençant chacun par un alinéa)

Exprimer un point de vue personnel. L'essai réclame un examen personnel de la question traitée. En même temps, il s'agit d'en présenter les données de façon claire et rationnelle. On veillera donc à respecter un équilibre entre le subjectif et l'objectif, à user de la modalisation et à utiliser les moyens pour convaincre et persuader. Equilibrer le subjectif et l'objectif On devra accorder une importance égale à la présentation des faits et à la formulation d'une opinion : Présenter les faits consiste à décrire, raconter, informer, tirer parti de ses connaissances littéraires, des données historiques, économiques et sociales Formuler une opinion c'est exprimer un jugement, un point de vue, un choix, l'éloge ou le blâme User de la modalisation Ce sont tous les moyens par lesquels celui qui parle évalue son propre énoncé en le situant dans le domaine du probable, du certain, du souhaitable. On usera donc de tournures comme « probablement, il est certain, assurément, on ne peut qu'espérer... ». Modaliser un énoncé permet une implication personnelle de celui qui s'exprime dans ce qu'il dit. Convaincre et persuader L'écriture de l'essai a pour objectif de faire partager un point de vue, même si c'est souvent à lui-même que l'auteur s'adresse d'abord...L'essai met donc en place les procédés de la conviction et de la persuasion et cherche à établir une complicité avec le lecteur.

2. Les différentes formes d'essai

Les sujets peuvent inviter à produire différentes formes de textes qui sont associés au genre de l'essai :

- La **préface**. C'est un texte placé en tête d'un ouvrage auquel il sert d'introduction. La préface informe sur le contenu, sur l'esprit de l'ouvrage ainsi que sur les intentions de l'auteur. Les sujets recourent aussi à des termes qui sont plus ou moins synonymes de « préface » : préambule, avertissement, avis au lecteur, avant-propos : « *Rédigez une préface à un recueil de vos poèmes préférés. Vous expliquerez les raisons de votre choix et tenterez de définir le rôle que vous attribuez à la poésie* ».
- Le **manifeste**. C'est un écrit par lequel un individu ou un groupe fait connaître ses vues sur un sujet, politique ou artistique. Il emploie souvent le registre didactique (qui expose, qui enseigne), associé au registre polémique (qui critique, qui combat).
- Le **pamphlet**. C'est un écrit satirique qui attaque et discrédite un adversaire, une idée, une institution en usant du registre polémique et principalement de l'ironie.
- La **lettre ouverte**. Elle est parfois intégrée au genre de l'essai (cf. fiche sur la lettre).

3. Les éléments à adapter au sujet

Le mode d'énonciation. L'énonciateur : il est en général fortement impliqué dans l'essai mais son identité varie selon les sujets. Il peut être le candidat lui-même (Que pensez-vous de... ?) ou un « je » dont le candidat prend l'identité : « *en 1830, en sortant de la première représentation d'Hernani de Hugo, de jeunes gens enthousiastes rédigent un manifeste en faveur d'un théâtre libéré des règles classiques. Écrivez ce texte* ». Le destinataire : ce peut être un individu ou un groupe nettement identifié ou un public de lecteurs anonymes. On variera, en fonction de la situation, des signes adressés au destinataire.

Le ton et le registre. Selon le sujet, on devra mettre l'accent sur :

- l'exposé, la démonstration, la réflexion : ce sera le cas si l'essai consiste essentiellement en un constat. On analysera les causes, les conséquences du phénomène que l'on étudie. On se fixera pour objectif de convaincre, ie de prouver la justesse de ses analyses en s'adressant à la raison et à la logique des destinataires
- l'expression d'un jugement : ce sera le cas si l'essai consiste à défendre un point de vue personnel en essayant de le faire partager. Les marques de la subjectivité seront présentes ainsi que les procédés de modalisation. On cherchera plutôt ici à persuader, c'est-à-dire, à convaincre en s'adressant aux sentiments et aux émotions du destinataire.
- La polémique, la satire, l'ironie : ce sera le cas si l'essai consiste à attaquer une thèse, à ridiculiser une institution, une situation, un phénomène de mode par exemple ou déprécier un adversaire. C'est le registre requis pour l'écriture du manifeste et, plus encore, du pamphlet.

L'APOLOGUE

Un apologue est un récit en prose ou en vers qui a pour fonction d'illustrer une leçon morale. Sa visée est donc argumentative. Cette leçon peut être explicite et prendre place avant ou après le récit ; elle peut aussi rester implicite comme c'est parfois le cas dans certaines fables. En effet, l'anecdote relatée a en elle-même une valeur démonstrative : elle propose des personnages et des situations symboliques, représentatifs de la morale que l'on veut en dégager.

Il y a plusieurs formes d'apologue :

- **La parabole** : il s'agit d'un récit allégorique bref qui propose un enseignement d'ordre généralement religieux. On trouve ainsi ce type d'apologue dans la Bible.
- **La fable** met en scène des personnages symboliques (des animaux souvent) et des situations exemplaires : sa fonction est à la fois de plaire et d'instruire.
- **Le conte philosophique** : le récit de l'aventure vécue par le héros a pour but de susciter une réflexion morale et sociale : son enjeu est didactique ; il a une valeur pédagogique.

L'efficacité démonstrative de l'apologue tient d'abord à **la brièveté** et à **l'aspect imagé du récit** : celui-ci frappe l'auditoire ou le lecteur par sa valeur exemplaire. De plus, l'apologue implique un double niveau de lecture, qui correspond à sa double fonction : **divertir et instruire**. Au premier degré, l'apologue propose une histoire généralement simple, ordinaire, avec des personnages représentatifs d'une humanité moyenne. Ce récit est aussi à comprendre au second degré et doit conduire le lecteur à s'interroger sur son sens : **quelle en est la valeur symbolique ? Quel enseignement religieux ou moral peut-on en tirer ?**

Pour écrire un apologue, il faut :

- Choisir en premier lieu une forme précise d'apologue : fable, conte, récit exemplaire... et veillez à respecter les contraintes de prose ou de versification.
- Bâtir au brouillon un schéma narratif (situation initiale, élément perturbateur, péripéties, dénouement, situation finale) qui soit à la fois divertissant (coups de théâtre, renversement de situation) et démonstratif (l'histoire racontée doit obéir une progression qui est significative de la démonstration que l'on veut effectuer).
- Soigner le choix et la caractérisation des personnages : celle-ci doit être sommaire mais très claire, de manière que les personnages prennent une dimension symbolique.
- Décider (si le sujet ne vous l'impose pas) si la leçon doit être ou non explicitée sous forme d'une moralité à la fin du récit.